

**SAC-910826**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

112e réunion du

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

Le 26 août 1991

9 h Salon du Chancelier

Centre universitaire de Moncton

**PRÉSENTS-ES**

Jean-Bernard Robichaud, président

Paul Albert

Fernand Arsenault

Anne-Marie Arseneault

Corine Auger

Adrien Bérubé

Bernadette Bérubé

Victor Boudreau

Lise Caron

Wilkie Darismé

Léandre Desjardins

Nassir El-Jabi

Normand Gionet

Fernand E. Girouard

Alice Guérette-Breau

Christophe Jankowski

Paul Lanctôt

Nicolas Landry

Roland G. LeBel

Jeannette LeBlanc

Ronald C. LeBlanc

Albert Lévesque

Victorin Mallet

Colette Martin

Chadia Moghrabi

Fernande Paulin

Marielle Préfontaine

Arsène Richard

Omer Robichaud

Gilbert Roussel  
John Sichel

## INVITÉS

Paul-Émile Benoit  
Armand Caron  
Médard Collette  
Viateur Viel  
Pierre Dion, président d'assemblée  
Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Mariana Kant Antonescu, Rhéal Bérubé, Gérald Boudreau, Yvon Fontaine,  
Louis Malenfant, Bernard Nadeau, Rodolphe Savoie, Émilien Vermette

ABSENTS: Roger Caissie, Normand Carrier, Michel McSween, André St-Hilaire et Léo  
Thériault

## TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-910826	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
7.1 (7.1) Conseil de la langue française	5
7.2 (7.2) Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e	5
7.3 (7.3) Comité MESF - U de M	5
7.4 (16) Évaluation du président d'assemblée	5
7.5 (17.1) Rapport du CAE: vote sur P: 25-SAC-910530	6
8. RAPPORT ANNUEL DU VRER	6
9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS, CENTRES, FACULTÉS, ÉCOLES	7
10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	8
10.1 Gériologie	8
10.2 Administration publique	9
10.3 BA (libre)	9
10.4 Certificat en gestion des organismes associatifs	9
11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCI-910822	10
11.1 Plan quinquennal	12
11.2 Appréciation et évaluation des programmes	14
12. RAPPORT SPÉCIAL DU CAE	15
13. REVALORISATION DU RÔLE ET DES RESPONSABILITÉS DU DÉPARTEMENT, DE L'ÉCOLE ET DE LA FACULTÉ DANS LA GESTION DU DOSSIER ÉTUDIANT	16

14. PLACE DE LA FORMATION DES MAÎTRES DANS LES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ	16
15. NOMINATIONS	17
15.1 Bureau de direction du Sénat	17
15.2 Comité conjoint de la planification	17
15.3 Comité d'attestation d'études	18
15.4 Conseil de l'Éducation permanente	18
15.5 Comité de sélection, grades honorifiques	18
15.6 Comité d'appel du Sénat	19
16. INSCRIPTIONS 1991-92	19
17. L'UNIVERSITÉ DE MONCTON ET LES DÉFIS DE L'UNITÉ CANADIENNE	20
18. AFFAIRES NOUVELLES	20
18.1 Assemblée générale de la FÉÉCUM	20
19. PROCHAINE RÉUNION	20
20. CLÔTURE	21

## ANNEXES 22

ANNEXE A: Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e	23
ANNEXE B: Évaluation du président d'assemblée	24
ANNEXE C: Rapport annuel du VRER	31
ANNEXE D: Rapports annuels des comités du Sénat	47
ANNEXE E: Rapports des facultés, écoles, centres	108
ANNEXE F: Rapport du Comité des programmes	109
ANNEXE G: Procès-verbal CCJ-910822	114
ANNEXE H: Rapport spécial du CAE	118
ANNEXE I: Formation des maîtres (document du VRER)	123
ANNEXE J: Formation des maîtres (document du doyen de la Faculté des sciences de l'éducation)	126
ANNEXE K: Admissions-réadmissions 91-92	135

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 10. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes et spécialement aux nouveaux membres: Mariana K. Antonescu, malheureusement celle-ci s'est excusée; Adrien Bérubé, DSP au CUSLM; Nicolas Landry, DSP au CUS; Paul Lanctôt, doyen de la Faculté d'administration; Lise Caron, professeure au CUSLM; Bernadette Bérubé, Fernand E. Girouard, Chadia Moghrabi et Francis Weil, tous professeurs au CUM; André St-Hilaire, étudiant au 2e cycle, mais ce dernier n'est pas présent; et Gilbert Roussel, étudiant au CUS. Se sont excusés: Mariana Kant Antonescu, Rhéal Bérubé, Gérald Boudreau, Yvon Fontaine, Louis Malenfant, Bernard Nadeau, Rodolphe Savoie, Émilien Vermette. De plus Gilles Long est retenu à Québec en raison d'un vol annulé. Il sera avec nous un peu plus tard aujourd'hui.

Pierre Dion explique, pour le bénéfice des nouveaux membres, la procédure qui sera suivie durant la réunion.

## 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

M. le Président donne lecture de l'avis de convocation.

## 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est dans l'ordre.

## 4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

## 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Ajouts:*

16.6 Comité d'appel du Sénat

19.1 Assemblée générale de la FÉÉCUM

*Correction:*

Rubrique 20: il faut lire: jeudi 7 novembre.

Les rubriques 10 et 11 seront traitées dès que le procès-verbal du CCJ sera disponible.

R: 01-SAC-910826

Il est proposé par Ronald C. LeBlanc et appuyé par Nassir El-Jabi

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-910530

R: 02-SAC-910826

Il est proposé par Fernand Arsenault et appuyé par Alice Guérette-Breau

"Que le procès-verbal SAC-910530 soit adopté."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### *7.1 (7.1) Conseil de la langue française*

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le Conseil de la langue française a été créé et que ce Conseil remplace les autres structures. La plupart des membres ont été nommés. Le Conseil de la langue française s'est réuni le 21 août dernier. Le Recteur et le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche étaient présents à cette première réunion. Le Conseil s'est choisi un président intérimaire jusqu'à la prochaine réunion en septembre. Les membres se réservent une journée de travail. Ils vont par la suite déterminer la façon dont le promoteur sera choisi.

### *7.2 (7.2) Valorisation de l'enseignement et de l'enseignant-e*

(Voir l'annexe A, page 23)

Monsieur le Recteur précise qu'une note de service a été expédiée avec les documents du Sénat.

On pourrait se demander si cette question est suffisamment importante pour que le Sénat mandate ce Comité pour mener cette analyse à terme et faire ses recommandations. Il serait favorable à l'idée que les travaux de ce comité servent à la planification stratégique.

### *7.3 (7.3) Comité MESF - U de M*

Léandre Desjardins précise que ce Comité a fait son travail et qu'un rapport a été publié. Pour l'Université, on attend des réponses. La Commission en a discuté avec le Gouvernement. Le dossier est à ce niveau.

Recteur: Au dernier Sénat, on avait demandé le document et, après vérification auprès de la MESF, le document a été expédié aux membres du Sénat.

VRER: Les nouveaux membres n'ont peut-être pas reçu ce document.

### *7.4 (16) Évaluation du président d'assemblée*

(Voir l'annexe B, page 24)

Monsieur Pierre Dion remercie les membres pour le "feedback" reçu; il a l'intention de s'en servir.

### *7.5 (17.1) Rapport du CAE: vote sur P: 25-SAC-910530*

Cette résolution se lit comme suit:

"Que, dorénavant, les dossiers des étudiants et étudiantes à temps complet devant recevoir un diplôme en mai soient soumis pour étude par le CAE, au plus tard le 1er novembre précédent."

Vote unanime ADOPTÉ.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

## 8. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

(Voir l'annexe C, page 31)

C'est la première fois que le VRER fait un rapport. "Je croyais important d'exercer un leadership sur certaines questions auprès du Sénat, de définir quelques questions. Ce n'est pas un rapport qui vise une proposition. L'un de mes objectifs est de diriger les actions du Sénat, d'essayer de diminuer les questions moins importantes et de mettre le focus sur des questions plus importantes. Je veux assurer le suivi des questions traitées. C'est une façon d'amener le Sénat à se rapprocher du processus de planification stratégique."

Les principales questions retenues sont les suivantes: Le Sénat et la planification, les centres et instituts, la formation des maîtres et le suivi des questions importantes du Sénat. Cette année, pour la première fois, on a amené des rapports des centres, chaires et instituts. Dans une perspective de stabilité, nous devons nous rapprocher des concepts de planification avec les concepts de rationalisation, car nous n'avons pas de ressources. Pour bien faire de la rationalisation, il faut de la documentation. Nous en avons, mais il en manque encore.

Pour ce qui est du suivi du Sénat, deux dossiers ont demandé beaucoup de temps: le dossier de la formation générale et surtout celui de la langue française.

En ce qui concerne la question des centres et instituts, il y a des choses qui devraient intéresser le Sénat. Nous avons eu très peu de discussion sur l'ensemble des centres et instituts et dans les années '80, nous avons eu une prolifération de centres et d'instituts. Les ressources de l'Université sont affectées à ces centres. Une autre question qui se pose est celle du statut de certains centres. Certains n'ont pas vraiment de statut juridique.

En ce qui concerne la formation des maîtres, je ne vais pas élaborer maintenant, car cette question revient plus tard à l'ordre du jour.

En somme, nous avons voulu commencer une initiative qui sera utile au Sénat même si elle n'est pas parfaite.

R: 03-SAC-910826

Il est proposé par Paul Albert et appuyé par John Sichel

"Que le rapport annuel du VRER soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

L'Institut des études et de l'apprentissage féminin n'est pas inclus. Peut-on l'ajouter?

VRER: On pourra l'ajouter.

Au CUSLM, il y a le Groupe de recherche sur l'Acadie contemporaine, dirigé par André Leclerc, qui n'est pas dans la liste.

VRER: On a commencé à rassembler la liste des centres, des instituts de recherche et j'essaie de m'assurer que nous avons les informations claires avant de rendre le document public. Les deux mentionnés, je ne les avais pas.

Il existe un répertoire des groupes de recherche et l'Université de Moncton compte 29 unités tandis que Dalhousie en compte 14. C'est un nombre inquiétant.

Je suis sensible à la prolifération des centres et instituts. La majorité de ces centres ont été créés dans le but d'aller chercher de l'argent.

Recteur: À la page 3, les remarques faites sont intéressantes. On devrait mettre plus d'accent sur les disciplines fondamentales.

VRER: Il est évident que si on parle de formation des maîtres, c'est la préparation de professionnels. Les commentaires du doyen de la Faculté des sciences de l'éducation abondent dans le sens que nous sommes trop emprisonnés. Il faut sortir de cette formation dans les spécialités.

Quels centres s'autofinancent? De qui relèvent-ils? Pour avoir un meilleur portrait, il nous faudrait cette information.

Cette initiative de fournir une liste des centres et instituts est un encouragement pour la FESR, avec les facultés, de s'assurer qu'une liste complète soit faite. Un des centres de la liste n'existe plus. Il y a d'autres groupes de recherche à l'Université.

Je félicite le VRER d'avoir un rapport annuel. Concernant les centres de recherche, le concept adopté par OISE, nous avons des groupes de recherche qui sont créés pour un besoin. Il y aurait peut-être la possibilité de les regrouper. Cela permettrait un partage.

## 9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS, CENTRES, FACULTÉS, ÉCOLES

(Voir les annexes D et E, pages 47 et 108)

R: 04-SAC-910826

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Jeannette LeBlanc

"Que les rapports annuels des comités, centres, facultés et écoles soient reçus."

Vote unanime ADOPTÉ.

R: 05-SAC-910826

Il est proposé par Adrien Bérubé et appuyé par Anne-Marie Arseneault

"Que le Sénat se transforme en Comité plénier pour un maximum d'une heure et qu'il fasse rapport au Sénat."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 10 h 20.

Retour en assemblée régulière à 11 h 15.

PAUSE 11 h 15

REPRISE 11 h 30

VRER: L'ensemble des commentaires devront être retenus dans la perspective donnée par le Recteur. En novembre, il sera question de la mission.

R: 06-SAC-910826

Il est proposé par Roland G. LeBel et appuyé par Christophe Jankowski

"Que l'analyse d'un nombre limité de thèmes choisis au préalable par le Sénat soit présenté et discuté au Sénat à la suite de la réunion du mois d'août."

Le sens de la résolution est de délimiter des thèmes.

La proposition dit que le Sénat propose les thèmes et on dit également qu'on va revenir. Je n'ai pas bien compris.

Recteur: Le Sénat va recevoir des propositions d'analyse de thèmes.

Vote Pour 28 Contre 4 ADOPTÉ.

## 10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

(Voir l'annexe F, page 109)



Léandre Desjardins explique que le Comité des programmes a tenu une réunion spéciale au mois d'août. Les questions débattues relèvent essentiellement de l'Éducation permanente.

#### 10.1 *Gérontologie*

R: 07-SAC-910826

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que les cours GR 3300 et GR 3400 soient créés."

Concernant le cours GR 3400, ce cours n'a pas de contenu relatif aux personnes âgées.

VRER: Le CPR a regardé cette question. Il y a eu des commentaires nuancés. La conclusion du CPR a été qu'il y a lieu de mettre le sigle GR.

Vote unanime ADOPTÉ.

#### 10.2 *Administration publique*

R: 08-SAC-910826

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Ronald C. LeBlanc

"Que le cours AP 6510 soit créé et que le cours AP 6330 soit aboli."

Vote unanime ADOPTÉ.

#### 10.3 *BA (libre)*

R: 09-SAC-910826

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Fernand Arsenault

"Que tout personne demandant admission en 2e année du BA (libre) déclare son choix de deux concentrations de 30 crédits ou de trois concentrations de 24 crédits."

Est-ce que ça entre en vigueur dès septembre? On ne devrait pas préciser le nombre de crédits dans la concentration.

#### *AMENDEMENT*

R: 10-SAC-910826

Il est proposé par Adrien Bérubé et appuyé par Paul Albert

"Que l'on supprime 'de 30 crédits' et 'de 24 crédits'."

Vote unanime ADOPTÉ.

*Sur la proposition principale telle qu'amendée*

"Que toute personne demandant admission en 2e année du BA libre déclare son choix de deux ou de trois concentrations."

Vote unanime ADOPTÉ.

Quelle est la date de mise en oeuvre?

#### *10.4 Certificat en gestion des organismes associatifs*

Léandre Desjardins explique. Le Comité des programmes a choisi de le retenir. En ce qui concerne le point A, l'un de ces deux cours demande des préalables. Le CPR est d'accord qu'on ne devrait pas avoir tous ces préalables pour l'étudiant adulte. Pour ce qui est du point B, c'est l'Éducation permanente qui fait la proposition, mais c'est l'appartenance qu'on questionne. On voudra peut-être le rattacher à l'École d'éducation physique et de loisir. Ils devront être constamment en relation avec la Faculté d'administration. Le CPR n'a pas voulu trancher. Dans l'ensemble, le CPR ne voit pas de problème avec le programme lui-même.

Recteur: Est-ce que le report à novembre a des conséquences?

Si le Sénat pouvait donner une approbation de principe ça faciliterait beaucoup. On est prêt à signer une entente. Ils étaient déçus de ne pouvoir commencer tout de suite.

VRER: On a déjà une résolution d'accord de principe.

Il y a une lenteur des instances à vouloir implanter un certificat qui est en très grande demande. Pour ce qui est des préalables, ça peut se régler facilement. Pour ce qui est de l'appartenance, j'ai toujours supposé que l'École d'éducation physique et de loisir serait responsable.

Les structures de l'Université sont extrêmement lourdes. Il risque d'y avoir d'autres cas comme cela. C'est très lent.

Président: Je suggère de suspendre la séance pour le déjeuner et je demande aux sénateurs de bien y réfléchir.

PAUSE 12 h 30

REPRISE 13 h 45

Président: Je remets sur la table la question laissée en suspens.

R: 11-SAC-910826

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Normand Gionet

"Que le Sénat autorise le CPR à approuver définitivement le Certificat en gestion des organismes associatifs dans le plus court délai et cela à titre exceptionnel."

Vote Pour 24 Contre 1 ADOPTÉ.

## 11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-910822

(Voir l'annexe G, page 114)

Léandre Desjardins explique. Il précise qu'en ce qui concerne le Plan quinquennal, les sénateurs ont été consultés. Le CCJ a accepté presque en totalité ce que les sénateurs avaient cotés. Le CCJ a continué à mettre les dates malgré que celles-ci sont souvent retardées. La troisième catégorie est considérée comme la moins importante.

Le Recteur précise que le programme de biochimie a déjà été soumis à la CESPМ et on présume qu'on recevra une réponse positive. Donc il reste dans nos projets, même s'il n'apparaît pas ici.

Au point 4.1, concernant la sociologie: Comment interpréter la dernière phrase? C'est très vague. Quel est le mécanisme de l'attribution des fonds?

VRER: Ce fonds de la campagne financière est utilisé depuis quelques années. Pour l'année courante, les fonds sont compromis. Le Comité du budget suggère qu'une proportion de ce fonds soit affecté pour les programmes qui ont besoin d'être améliorés sur une base temporaire.

Dans combien de temps on aura les fonds?

VRER: Pour la prochaine année académique.

VRA: À compter de l'an prochain, on aura des fonds disponibles. Il s'agit d'aide temporaire.

VRER: Dans ce fonds qui existe, j'aurais le goût qu'un morceau aille pour supporter les initiatives de l'enseignement.

Est-ce que le montant de 180 000\$ est généré du 7 millions de la campagne? Est-ce qu'il y aurait déplacement de fonds?

VRA: La campagne avait plusieurs enveloppes. Il y avait une enveloppe pour l'enseignement et la recherche et c'est cette partie qui va générer les 180 000\$. Le fonds du personnel génère 18 000\$.

Combien de sénateurs ont répondu? L'an dernier le VRER avait demandé d'identifier un projet prioritaire. Est-ce que cela a influencé?

VRER: Vingt sénateurs se sont prononcés. Quant à savoir si les priorités des facultés ont servi, cette information n'a pas été présentée au CCJ.

Jankowski: J'étais sur l'impression que la CESPM avait des fonds pour des programmes en difficultés. Est-ce que les fonds de la CESPM ne seront pas touchés? Il y a 3 programmes des 2e et 3e cycles qui ont obtenu la cote A; ils deviennent des priorités pour notre Faculté.

VRER: L'enveloppe de la CESPM est essentiellement pour des abolitions et pour des changements majeurs de programme. Nous avons développé une demande qui est à la CESPM et c'est le cas de la résolution 04 du procès-verbal du Comité conjoint de la planification. Dans le cas de la sociologie, la CESPM le considère comme un enrichissement de programme.

Recteur: Comment la Commission reçoit-elle nos demandes? Y a-t-il un suivi?

VRA: Les programmes doivent suivre la route normale. C'est plus compliqué si on demande un financement spécial. La plupart des programmes ne demandent pas de financement spécial. Nous avons 3 programmes avec un financement spécial: le droit, le génie mécanique et la foresterie.

Concernant la procédure, est-ce que ceci est le résultat de l'ancien Sénat ou si c'est celui de ce Sénat?

VRER: Dans le passé, à une occasion, le Sénat a refusé le plan. Ici nous avons le rapport. Si on le maintient, en recevant le rapport on reçoit le plan.

On devrait faire une distinction entre recevoir et adopter un rapport. Je ne suis pas d'accord pour approuver ces recommandations parce que je n'ai pas reçu le document avant les 10 jours requis.

Est-ce que le Sénat doit approuver les recommandations du CCJ?

Recteur: Le CCJ n'est pas supérieur au Sénat et n'est pas décisionnel. Il est un comité consultatif aux deux instances. C'est un point de jonction. Il faut que le Sénat adopte ou rejette les recommandations du CCJ.

SG: Lorsqu'on reçoit un document cela signifie qu'il appartient à l'assemblée. Si on veut en adopter des parties, il faut faire des propositions ici au Sénat. Pour ce qui est de la date de la réunion du CCJ, il est très difficile au mois d'août d'avoir une réunion avant le 20.

VRER: Il y avait une réunion du CCJ prévue en juin, mais les membres extérieurs ont demandé de tout faire en août.

Recteur: Il s'agit d'une continuité entre les deux réunions du Sénat. Le CCJ a compilé les votes des sénateurs. Le résultat qu'on a aujourd'hui est l'aboutissement de toute une série de démarches.

Je suis prêt à considérer cela comme étant de l'information, sinon je ne peux accepter.

Président: Donc vous voulez dire que la résolution 03 n'a pas à être votée alors que la résolution 04 doit l'être?

Il semble que ce soit un moindre mal d'adopter la résolution 03. Est-ce que ça va sortir de l'Université?

VRER: Nous sommes à la limite pour envoyer l'information à la CESPM. Après le mois d'août, la CESPM entre dans son cycle de planification.

Recteur: Il faudrait que le Sénat suspende la règle et ensuite entretienne la résolution. Lorsque la Province fait un exercice de planification, il faut qu'elle reçoive les propositions à l'avance. Si on n'adopte pas, il faudra accepter que ce soit décalé d'une année à la Commission.

Président: Une procédure est un moyen pour que le Sénat travaille bien. Si le Sénat veut suspendre la règle, il peut le faire, mais il faudra le vote des deux tiers.

R: 12-SAC-910826

Il est proposé par John Sichel et appuyé par Fernand E. Girouard

"Que le règlement des 10 jours du Sénat (art. 44) soit suspendu pour l'étude du procès-verbal du Comité conjoint de la planification."

Vote Pour 26 Contre 2 ADOPTÉ.

### 11.1 *Plan quinquennal*

R: 13-SAC-910826

Il est proposé par John Sichel et appuyé par Léandre Desjardins

"Que la résolution 03-CCJ-910822 du Comité conjoint de la planification soit adoptée."

Cette résolution se lit comme suit:

"Que le plan quinquennal pour les années 1992-1996 contiennent les éléments suivants:

*Catégorie A*

*CUM*

Doctorat en psychologie 1993

Maîtrise en sciences infirmières 1995

Bacc. ès sc. (majeure informatique) 1992

B.Sc.A. (génie électrique) 1993

Maîtrise en études de l'environnement 1993

*CUSLM*

2e année du B.Sc.inf. 1992

*CUS*

Concentration en bureautique (à l'intérieur du B.A.A.) 1992

2e année D.S.S. 1992

2e année B.Sc. (biologie) 1993

*Catégorie B*

*CUM*

Doctorat en éducation

M. ès A. (développement régional)

Maîtrise en éducation physique

Majeure en linguistique

B.Sc. (spécialisation en mathématique)

Mineure en chimie de l'environnement

M.A. en science politique

Diplôme 2e cycle en administration publique

*CUSLM*

Première année tous les programmes de B.Sc. appl. (génie)

Deuxième année du B.S.S.

Deux premières années du B.A. (majeure info.-comm.)

*CUS*

Certificat en bureautique

Deuxième année du B.Sc.Inf.

*Catégorie C*

*CUM*

Maîtrise en littérature comparée

Majeure en sciences religieuses

Doctorat en chimie

Ph.D. en physique

Ph.D. en biologie

Doctorat en mathématique

M.Sc. en informatique

Maîtrise en biologie marine

Maîtrise en mathématique

Système co-op en génie

Architecture

Maîtrise ès arts (administration publique)

Maîtrise ès arts en sociologie

Mineure en études coopératives

*CUSLM*

Maîtrise en sciences forestières."

Vote Pour 24 Contre 4 Abstention 1 ADOPTÉ.

Monsieur Weil demande d'inscrire son abstention.

Recteur: Il faut réfléchir à la question que moins de la moitié des sénateurs ont participé. Dans l'avenir il faudrait viser le 100%.

La venue de nouveaux sénateurs ne doit pas entraver la continuité de ses travaux. Il faudra identifier, à l'avenir, nos rôles respectifs.

Il y a deux questions différentes qui sont posées, soit une qui touche les nouveaux programmes versus les autres.

J'aimerais avoir des précisions sur les programmes de la catégorie A. Certains d'entre eux ne pourront commencer que plus tard que la date qui est indiquée. Va-t-il resté A ou s'il peut être enlevé de cette catégorie?

VRER: Le CCJ est concerné par les programmes. En le mettant A, on sait qu'il y a du travail à faire.

### *11.2 Appréciation et évaluation des programmes*

R: 14-SAC-910826

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Colette Martin

"Que le programme de Baccalauréat en enseignement des sciences familiales soit aboli et que le programme de Baccalauréat en études familiales soit réorienté en programme de majeure/mineure en études familiales".

Léandre Desjardins explique que lorsque la question est arrivée au CCJ la première fois, l'on avait des informations de l'Université. Les nouvelles informations reçues du Ministère nous demandent de modifier des choses qu'on avait déjà adoptées.

Est-ce que ça doit passer au Comité des programmes?

VRER: La modification doit suivre son cours. Il y a deux parties à la résolution. La première partie n'a pas besoin d'aller au Comité des programmes.



Est-ce que l'unité est au courant?

L'an dernier on avait adopté deux baccalauréats. Saisis de nouveaux renseignements, c'est nous qui avons demandé une modification qui devrait venir en novembre.

Les admissions sont suspendues depuis 1985 et suite à la décision prise à la suite de l'évaluation c'est que nous avons adopté deux baccalauréats. Le baccalauréat en éducation n'a pas eu autant de demandes. Comme on n'embarque pas dans ce programme de 5 ans, ceux qui veulent aller en enseignement feront le BEd d'un an.

Vote unanime ADOPTÉ.

## 12. RAPPORT SPÉCIAL DU CAE

(Voir l'annexe H, page 118)

Le Secrétaire intervient en tant que président du Comité. Au mois de mai 1990, nous avons soumis un rapport concernant la comptabilisation des cours FR 1875 et FR 1876. Cette année, nous avons eu des dossiers de la Faculté des arts avec les mêmes problèmes. Nous avons rencontré le Doyen. Nous avons reçu une réponse pour 7 dossiers sur 12. Il y avait des problèmes plus particuliers concernant 5 dossiers du BA (libre). Nous avons reçu une lettre d'explication du vice-doyen, cité au point 6. Il est de notre devoir de faire un tel rapport. Il ne s'agit pas de recommandations, mais d'information.

Le Doyen de la Faculté des arts intervient. Suite aux déclarations du CAE dans son rapport à la page 21, je les prends comme une réprimande injuste. J'ai trouvé, malgré une déficience au règlement 6.1.5, que ces dossiers répondaient aux attentes du programme. Je ne suis pas un ordinateur et je dois prendre des décisions globales. Il y a une situation qu'on essaie de corriger à la Faculté et nous avons presque terminé. On veut pousser l'informatisation des dossiers. J'ai pris comme mesure que l'étudiant devienne responsable de sa liste de cours. Nous avons proposé que le CAE étudie nos dossiers plus tôt, on l'a fait ce matin. Je suis inquiet de la façon de travailler du CAE. J'ai de la difficulté à accepter qu'on prenne des décisions et qu'on dise qu'il s'agisse d'interprétation erronée. C'est un manque de respect. Quant aux erreurs administratives, on en fait tous. Ça démobilise notre personnel. Je m'inquiète que le CAE devienne un tribunal. Une parole a été dite au CAE et je la cite: "Ça ne vous a pas assez fait mal l'an dernier pour que ça revienne cette année?". C'est pas correct. Je déplore le temps perdu sur ces dossiers. Il y a plus de réunions du CAE que d'habitude. C'est vraiment une perte de temps. Devant cette situation, on va continuer de travailler pour qu'on n'ait plus de manquements au règlement 6.1.5. Que l'on cherche à bien étudier le fonctionnement du CAE afin de valoriser le travail de ceux qui évaluent les dossiers étudiants dans les facultés. Je souhaite que le VRER envoie une lettre à Maurice Rainville et Valmont Cormier déplorant la façon dont ils ont été traités.

Un membre du CAE intervient. Je suis surpris qu'on dise qu'il s'agit d'un règlement parmi une centaine. Au dernier Sénat, nous avons passé 3 heures sur ce règlement, on ne peut

l'oublier. Les cours FR 1875 et FR 1876, depuis 1986, sont comptabilisés comme cours au choix. On dit que ce seront des cours d'appoint à compter de 1992. Le CAE a trouvé pour plusieurs étudiants que la Faculté des arts les avait comptés comme cours obligatoires. Sept dossiers sur douze s'expliquent par une erreur administrative; il s'agissait d'un manque de communication avec les étudiants. Le CAE accepte ces erreurs. Les cinq autres cas, c'est moins réglé. Le CAE n'accepte pas cette interprétation de la Faculté des arts.

SG: Au nom du CAE, plusieurs insinuations faites par M. Arsenault ne peuvent rester sans réponse. C'est la première fois qu'on a ce genre d'intervention. Ça devient très personnalisé. Par exemple, dès l'arrivée de Monsieur Arsenault comme doyen, il m'a demandé à deux reprises que les problèmes soient réglés entre nous deux. Je lui ai dit que je ne pouvais pas faire cela. Je m'objecte formellement à la demande de Fernand Arsenault que le VRER présente des excuses alors qu'il ne fait pas partie du CAE. Ce qui est dit dans le rapport est exact. La Faculté avait découvert 4 dossiers; le CAE a découvert les 8 autres.

Arsenault: Je demande une question de privilège.

Président: Ce n'est pas une question de privilège.

PAUSE 15 h 30

REPRISE 15 h 45

### 13. REVALORISATION DU RÔLE DES RESPONSABLES DU DÉPARTEMENT, DE L'ÉCOLE ET DE LA FACULTÉ DANS LA GESTION DU DOSSIER ÉTUDIANT

Cette rubrique reviendra à la prochaine réunion, en novembre.

### 14. PLACE DE LA FORMATION DES MAÎTRES DANS LES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ

(Voir les annexes I et J, page 123 et 126)

Léandre Desjardins intervient. Il semble que la formation à l'enseignement est une question suffisamment importante pour qu'on en discute séparément. Cette question de fond n'a jamais été traitée. Il est temps d'aborder cette question de front. Ici, cette question est abordée dans son sens large. Il sensibilise les membres à la collaboration du Ministère et aussi à la collaboration inter-facultés. Nous avons la contribution des autres facultés dans la formation à l'enseignement. Les facultés autres que l'éducation sont étroitement liées aux futurs enseignants. Il y a la question d'interface entre les facultés qu'on pourrait améliorer au plus grand bénéfice de toutes les facultés. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de structure formelle. Tout s'est fait sur une base ad hoc, de bonne volonté. Il n'y a pas de système pour rendre compte de ce qui se fait. Il y a la possibilité de faire une

sensibilisation et de revenir à une prochaine réunion avec des propositions. On pourrait avoir une résolution sur un groupe d'étude pour suggérer un mécanisme pour avoir l'interface entre les facultés.

Le document du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation souligne que la question est importante dans la formation de l'enseignant. On ne part pas de zéro. On a eu des contacts. À l'annexe B, il s'agit d'une position des universités francophones du Québec. On a mentionné l'expérience de l'Université de Sherbrooke. Il ne faudrait pas créer une lourdeur administrative.

Vous avez notre support dans cette initiative. Je suis d'accord avec ce qu'il y a dans le rapport du VRER. Il fait remarquer que la formation en sciences laisse à désirer. L'an dernier nous avons nommé une personne qui fait le pont entre la Faculté des sciences et celle de l'éducation. C'est une priorité pour nous. Comment reconnaître l'apport des disciplines? Le mécanisme est sujet à discussion. Nous favorisons le BSc, plus le BEd. Ce que nous aimerions est que l'apport des sciences soit reconnu.

Recteur: La formation de l'enseignant est centrale à l'Université. Il n'y a pas de secteur privilégié. Faut-il comprendre que c'est tellement central que ça devrait se trouver dans la mission? Ceci aura des conséquences sur la définition des priorités et des ressources.

La collaboration a été de donner des cours de service. Nous avons besoin de collaboration étroite. Il y a deux nouveaux concepts dans les documents, soit le comité des programmes et la double appartenance. Il faut savoir ce qu'on veut dire par double appartenance.

Nous donnerons tout notre appui. La question de double appartenance paraît une formule onéreuse. Il faut explorer les possibilités que nous avons avant d'aller dans de nouvelles structures.

Il y a des enseignants dans les écoles qui seront là encore longtemps. Les attentes du Ministère changent régulièrement. Il faut voir aussi à la formation continue.

Le rôle des facultés ne se limite pas à seulement donner des cours de service. Il y a le recyclage des enseignants. Au niveau de la Faculté, un comité ad hoc a été formé à cet effet.

J'ai toujours crû qu'on avait toujours donné de l'importance à la formation de l'enseignant. C'est quoi le problème? On ne dit rien de nouveau. Le problème réel vécu à la Faculté concerne le contingentement. Si l'Université le considère important, il faudra qu'elle se penche sur cette question. Je pense à une proposition de réunir quelques personnes pour étudier cette question, le temps de rapporter quelque chose pour novembre.

VRER: On avait choisi de ne pas amener de résolution. J'y avais pensé, mais ce serait difficile en ce moment.

Président: Seriez-vous prêt à rédiger quelque chose pour la prochaine réunion du Sénat?

## 15. NOMINATIONS

### 15.1 *Bureau de direction du Sénat*

Un sénateur élu par le Sénat.

R: 15-SAC-910826

#### *Mises en candidature*

Nassir El-Jabi Proposeur: Colette Martin

Omer Robichaud Proposeur: Arsène Richard

(celui-ci décline)

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Nassir El-Jabi* au Bureau de direction du Sénat.

### 15.2 *Comité conjoint de la planification*

Un membre du Sénat, nommé par le Sénat.

R: 16-SAC-910826

#### *Mise en candidature*

Adrien Bérubé Proposeur: Léandre Desjardins

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Adrien Bérubé* au Comité conjoint de la planification.

### 15.3 *Comité d'attestation d'études*

Deux étudiants, membres du Sénat, nommés par le Sénat.

R: 17-SAC-910826

#### *Mises en candidature*

Victor Boudreau Proposeur: Marielle Préfontaine

Gilbert Roussel Proposeur: Marielle Préfontaine

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Victor Boudreau* et de *Gilbert Roussel* au Comité d'attestation d'études.

#### 15.4 *Conseil de l'Éducation permanente*

Un membre du Sénat, nommé par le Sénat.

R: 18-SAC-910826

##### *Mise en candidature*

Ronald C. LeBlanc Proposeur: Marielle Préfontaine

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Ronald C. LeBlanc* au Conseil de l'Éducation permanente.

R: 19-SAC-910826

##### *Mise en candidature*

Norma Poirier Proposeur: Marielle Préfontaine

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Norma Poirier* au Conseil de l'Éducation permanente.

#### 15.5 *Comité de sélection, grades honorifiques*

Deux membres du Sénat, un du CUS et un du CUSLM, nommés par le Sénat.

R: 20-SAC-910826

##### *Mises en candidature*

Lise Caron Proposeur: Paul Albert

Fernande Paulin Proposeur: Corine Auger

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Lise Caron* et de *Fernande Paulin* au Comité de sélection, grades honorifiques.

#### 15.6 *Comité d'appel du Sénat*

*Un doyen et un doyen substitut nommés par le Sénat*

R: 21-SAC-910826

##### *Mises en candidature*

Jeannette LeBlanc Proposeur: Léandre Desjardins

Fernand Arsenault Proposeur: Marielle Préfontaine

(Celui-ci décline)

Paul Lanctôt, substitut Proposeur: Colette Martin

Monsieur le Président proclame l'élection, sans concurrent, de *Jeannette LeBlanc* et de *Paul Lanctôt (substitut)* au Comité d'appel du Sénat.

## 16. INSCRIPTIONS 1991-92

(Voir l'annexe K, page 135)

Gilles Long explique. Dans l'ensemble nous sommes en avance sur l'an passé au CUS et au CUM. Au CUM, le gros de l'augmentation est en éducation. On dirait qu'à chaque année, il y a une faculté ou une école qui subit une baisse. L'an passé, c'était les sciences infirmières; cette année, c'est l'administration. Le Registraire prévoit atteindre 4 300 aux journées d'inscriptions. D'où viennent les 300 de plus? Il y a le retour d'anciens étudiants, il y a les transferts du CUS et du CUSLM. Il y également le transfert d'étudiants d'autres universités.

VRER: L'augmentation à la Faculté des sciences de l'éducation doit être nuancée. Entre l'effet aléatoire et l'effet de quota très rigide, pour toutes sortes d'objectifs, il faudra tenir compte des objectifs de contingentement.

Il faudrait demander à la Faculté des sciences de l'éducation de nous éclairer sur la pertinence des gros groupes. Il faudrait penser au contingentement d'autres cours.

Recteur: De façon générale, on a le contingentement facile. Il ne faudrait pas sortir la notion de contingentement à chaque augmentation du nombre d'étudiants. Il ne faut pas envoyer le message qu'il faut restreindre les admissions. L'an passé l'ordre d'augmentation était de 7%. Je prévois 10% cette année. Je prévois pour l'avenir une stabilité.

SG: Au CUS, je n'ai pas l'augmentation en %, mais ils auront au moins 350 étudiants au lieu de 300 l'an passé. Au CUSLM, c'est stable; autour de 575.

Je me réjouis du travail fait par le Comité de liaison. Quelle est la tendance actuelle de la provenance des étudiants?

SG: Le nombre d'étudiants non canadiens inscrits dépasse celui de l'an passé. Le nombre d'étudiants du Québec a légèrement augmenté. L'an passé nous en avions 270. Légère augmentation du côté de l'Ontario.

Une des raisons qu'il y a beaucoup d'étudiants en éducation c'est qu'une rumeur voulait qu'il y aurait des postes en abondance à l'avenir. L'Université a la responsabilité de voir à

l'équilibre. La Faculté des sciences de l'éducation aura des problèmes au cours des deux ou trois prochaines années, parce qu'elle n'a pas établi de contingentement.

Le Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation avance qu'il va soumettre des arguments pour le contingentement à une prochaine réunion.

## 17. L'UNIVERSITÉ DE MONCTON ET LES DÉFIS DE L'UNITÉ CANADIENNE

Léandre Desjardins précise que cette question a été discutée au BDS. Il y a lieu pour le Sénat d'encourager les unités académiques à mettre l'accent sur ce thème au cours de la prochaine année. Le Sénat n'a pas à prendre de position sur le contenu.

R: 22-SAC-910826

Il est proposé par Léandre Desjardins et appuyé par Fernand Arsenault

"Le Sénat encourage les unités académiques de l'Université de Moncton à favoriser le débat sur les défis de l'unité canadienne pendant l'année 1991-92."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 18. AFFAIRES NOUVELLES

### 18.1 *Assemblée générale de la FÉÉCUM*

P: 23-SAC-910826

Il est proposé par Victor Boudreau et appuyé par Normand Gionet

"Que le Sénat académique accepte d'annuler les cours du 17 septembre 1991 à partir de 13 h 30 (Centre universitaire de Moncton seulement) afin que la FÉÉCUM puisse tenir une assemblée générale relative à son retrait de la FCE (Fédération canadienne des étudiants-es)."

Vote Pour 3 Contre 19 REJETÉE.

R: 24-SAC-910826

Il est proposé par Alice Guérette-Breau et appuyé par Victor Boudreau

"Que les étudiants et étudiantes qui accepteront d'assister à la réunion générale de la FÉÉCUM du 17 septembre ne soient pas pénalisés à cause de leur absence des activités académiques."

Vote unanime ADOPTÉ.

## 19. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le jeudi 7 novembre 1991 à 9 h.

Quand aura-t-on le calendrier 1992 des réunions du Sénat?

SG: On le sort normalement en novembre.

Président: On vous demande de le faire plus tôt.

SG: On le fera.

## 20. CLÔTURE

R: 25-SAC-910826

Il est proposé par Arsène Richard et appuyé par Colette Martin

"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉ.

La séance est levée à 17 h 20.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Jean-Bernard Robichaud  
Président \_\_\_\_\_

Gilles Long  
Secrétaire \_\_\_\_\_

## A N N E X E S R A P P O R T S D E S F A C U L T É S , É C O L E S , C E N T R E S

Étant donné que le recueil complet des rapports compte plus de 200 pages;

Étant que le procès-verbal est tiré à 185 copies;

Si vous désirez un rapport en particulier, prière d'en faire la demande à mon bureau.

Gilles Long

Secrétaire général